

Chers amis, chers collègues nationalistes,

Qu'est-ce qu'une nation ?

Une nation résulte des principes éclairés issus de la souveraineté de la population et de l'État. Le pouvoir politique supérieur réside au niveau de la population - ou de la nation - qui transfère ce pouvoir, via les élections, à l'État qui le représente. Ces deux notions, la nation et l'État, se sont toujours retrouvées dans une relation réciproque. C'est grâce à la nation que l'État a joui d'une légitimation démocratique, et c'est grâce à l'État que la nation a pu être opérationnalisée. En Europe, le processus de création de l'État-nation a évolué sur deux plans différents, d'une part un État sans nation, et d'autre part une nation sans État.

Examinons tout d'abord le premier cas, un État sans nation, dont la France représente un excellent exemple. Jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle, la France est divisée en une multitude de duchés, de comtés, etc. La noblesse française fait acte d'allégeance au Roi de France mais se considère comme autonome. Le Roi consacre la plupart de son temps à maintenir un équilibre au niveau des intérêts locaux et à gérer des rébellions. Jusqu'au jour où le Cardinal de Richelieu en a assez. Il organise alors une armée royale et écrase la noblesse française. Il anéantit ses armées féodales et rase ses châteaux. Les nobles, désormais dépourvus de toit, se rendent à Paris pour ensuite s'installer au Palais de Versailles spécifiquement construit dans ce but. Richelieu met sur pied une bureaucratie couvrant tout le territoire français et centralise tout le pouvoir dans les mains du monarque, désormais absolu.

A partir de ce moment, la France constitue un État, mais pas une nation. Les Français se considèrent comme bretons, picards, basques ou flamands. Sous l'Ancien Régime, ceci ne pose pas du tout de problème. La nation ne légitime pas l'État : la prérogative divine légitime le monarque absolu, incarnation de l'État. "L'État, c'est moi", disait Louis XIV. Mais après la Révolution française, lorsque le pouvoir de l'État doit se fonder sur la souveraineté populaire, les Français doivent définir qui est ou ce qu'est la nation.

C'est pour cette raison qu'Ernest Renan se pose la question « Qu'est-ce qu'une nation ? » lors de son fameux discours. Les Français ont besoin de définir une nation, d'identifier quelque chose que tous les Français ont en commun. A l'époque de la Révolution française, seul un Français sur trois parle le français. La France ne constitue ni une unité culturelle ni une unité linguistique. Pourtant, la France dispose d'un État, d'une constitution et des principes qui y sont sous-jacents, issus de la Révolution française. Tous les Français les partagent, et la France trouve les bases pour la création d'une identité nationale. On appartient à la nation si l'on adhère aux principes de la Constitution. La culture, la langue et les traditions ne sont pas pertinentes pour la nation. Le nationalisme constitutionnel est né.

D'un autre côté, il y a la nation sans l'État. Dans ce cas, l'exemple classique est l'Allemagne. Depuis le 17<sup>ème</sup> siècle, le Saint-Empire romain de la nation germanique se désintègre en plusieurs centaines de royaumes différents, dont certains dépassaient à peine la taille d'un village. Napoléon n'a aucun mal à écraser leur résistance et, en quelques années seulement, Berlin passe sous le contrôle de la France. Cette situation confronte les Allemands au potentiel

irrésistible du pouvoir de l'État : un État qui peut mettre sur pied la Grande Armée de Napoléon, imposer le code napoléonien, abolir l'Ancien Régime et le remplacer par de nouvelles institutions administratives.

Les Allemands n'ont aucune peine à déterminer la nation allemande : il s'agit de toute personne parlant allemand. Mais qu'est-ce que l'État allemand, alors ? On retrouve des germanophones dans des régions aussi éloignées que la Russie, et certains considèrent même que le néerlandais et le flamand constituent des dialectes allemands. Mais si on crée un État allemand, qui donc en sera citoyen ? En bref, les nationalistes allemands doivent définir qui est allemand afin de créer un État et doivent donc définir la culture allemande. Les Français soulignent l'importance des principes constitutionnels afin de créer une nation, alors que les Allemands mettent l'accent sur la culture pour créer un État.

Mais, dans ce cas, qu'est-ce qu'une nation ? S'agit-il d'un idéal politique ou d'une entité culturelle ? Les nationalismes culturel et constitutionnel sont souvent juxtaposés, les partisans de l'approche culturelle allemande étant considérés comme « les mauvais » et les tenants du modèle constitutionnel français comme « les bons ». L'approche allemande constitue un nationalisme exclusif et ethnique menant en fin de compte aux chambres à gaz d'Auschwitz. Quant à l'approche française, elle représente un nationalisme inclusif et accessible ouvert à toutes et tous - tant que celles-ci et ceux-ci acceptent les principes constitutionnels de la nation.

Je trouve que cette manière de voir est une ineptie. Il n'existe pas de distinction claire entre le nationalisme culturel et le nationalisme constitutionnel. Même le nationalisme constitutionnel français, qui nie l'importance de la culture, avait besoin d'une base culturelle. Le livre d'Eugen Weber, « Peasants Into Frenchmen » ("La fin des terroirs" en français) décrit de manière surprenante la manière avec laquelle les révolutionnaires français imposent leur idéologie de "un État, une nation, une langue" aux nations constituant la France en tuant des centaines de milliers, voire des millions, de civils innocents. Ils imposent la langue française aux minorités et interdisent les langues régionales. Le nationalisme constitutionnel français ne s'est pas débarrassé de la culture, il a remplacé la diversité culturelle par un monopole culturel.

Tout nationalisme constitue toujours un mélange de principes constitutionnels et d'imaginaire culturel. La nation est une communauté qui s'est constamment régénérée au cours de l'Histoire dans un processus de réinterprétation et de renégociation des valeurs culturelles et des traditions. Hugh Trevor-Roper peut s'obstiner à dire que les Écossais ont inventé leur patrimoine des Highlands, je suis fondamentalement en désaccord avec lui. Les Écossais n'ont inventé ni les kilts ni le tartan. Ils ont réinterprété d'anciennes traditions et leur ont donné une nouvelle signification symbolisant la nation écossaise dans son ensemble, les Highlands et les Lowlands. "Toe proef mai sool is skot ai mong biegin wih wots stil diemd skots", comme le disait si bien Hugh MacDiarmid, constitue une parfaite illustration de ce processus culturel - et veuillez m'excuser pour mon écossais atroce.

Dès l'instant où ce processus de négociation culturelle cesse, la communauté meurt. Ceci est particulièrement important pour une communauté comme l'Écosse, qui a été définie par la migration, aussi bien l'immigration que l'émigration. Une personne d'origine écossaise vivant en

Australie peut toujours se considérer comme étant écossaise en raison de cette définition culturelle écossaise. Et par le même processus, une personne d'origine pakistanaise peut trouver un nouveau foyer accueillant au sein de l'identité et du patrimoine écossais. La cartographie mentale de nos communautés ne connaît pas de frontières.

Néanmoins, une nation forte représente plus qu'une communauté culturelle. Elle constitue également une entité politique, ou à tout le moins, elle y aspire dans une certaine mesure. Et en tant que communauté politique, une nation porte en elle-même des limites, étant donné qu'elle détermine les frontières au sein desquelles la démocratie peut être mise en œuvre. Or, nous avons besoin de ces frontières pour organiser la solidarité, faire respecter la loi et l'ordre public, et déterminer qui est soumis à ces lois et qui ne l'est pas. Et, par conséquent, nous avons besoin de principes politiques. Au 21<sup>ème</sup> siècle, le nationalisme demeure une force positive et nécessaire s'il repose sur les principes de la démocratie, de l'État de droit, de la solidarité et des droits civils.

Mais la Flandre est confrontée à des obstacles pour pouvoir jouir de cette force positive. Tout comme l'Écosse, la Flandre est une nation sans État. Toutefois, les causes écossaise et flamande sont issues de contextes différents. L'Écosse a été la victime de la colonisation périphérique anglaise. En Flandre, la situation était légèrement différente. En vertu du nationalisme constitutionnel français, la France était non seulement une entité territoriale - et nullement culturelle - mais aussi une idée. La Constitution française, ainsi que les libertés universelles qui y figurent, n'allait pas se cantonner au territoire de la France : elle a englobé l'Europe tout entière. Résultat, les troupes françaises ont annexé les Pays-Bas méridionaux - dont la Flandre faisait partie - et y ont imposé la doctrine française « un État, une nation, une langue ».

Après la défaite de la France à Waterloo, l'union futile des Pays-Bas et la révolution belge qui a suivi, cette doctrine a jeté les bases du Royaume de Belgique. Il s'agissait d'une nation francophone centralisée, gouvernée par une élite francophone qui dominait la majorité constituée de pauvres flamands illettrés non-francophones via le suffrage censitaire. Ce système électoral excluait la plupart des flamands du processus démocratique et les condamnait à une vie en marge de la société, de l'économie et de la culture de cet État.

Mais la lutte pour le suffrage universel allait devenir un point critique pour ce nouvel État-nation, un point à partir duquel les destinées des flamands et des Belges francophones allaient commencer à diverger. Le suffrage universel a entraîné la masse de flamands dans la démocratie et a déclenché la lutte pour l'égalité des droits, pour l'abolition des frontières linguistiques et pour la justice sociale. L'élite francophone s'est pliée de mauvaise grâce aux exigences flamandes de réforme et a tenté d'en limiter les effets de diverses manières, avec pour conséquence une radicalisation de l'opinion publique flamande.

C'est ainsi qu'un schéma est apparu qui reste tout aussi actuel aujourd'hui. La minorité francophone craint d'être démocratiquement dépassée par la majorité flamande. Elle tente donc de dissuader toute tentative de réforme. La Belgique est devenue un pays très complexe où le principe majoritaire démocratique a été remplacé par un système de consensus forcé, ce qui frustre la majorité flamande et accroît la radicalisation. Le récent accord de décentralisation en

est un parfait exemple. Il ne s'agit pas réellement d'une réforme, et rien ne changera fondamentalement. Il s'agit d'un accord qui accepte le peu que les partis francophones sont prêts à autoriser. Tôt ou tard, et je pense que ce sera « tôt », les limites de cet accord seront atteintes et l'opinion publique flamande exigera à nouveau une réforme. Et la minorité francophone essaiera à nouveau d'étouffer constitutionnellement ces exigences.

La Belgique n'est plus une démocratie. Au lieu de créer un espace démocratique belge unique, une nation politique, l'élite francophone a créé une démocratie parallèle au sein de l'État belge afin de tenter de contrer la majorité flamande. Pour y réagir, les flamands ont formé une sous-nation qui s'est transformée en contre-nation. A cause de ce processus, la Belgique est maintenant complètement divisée en deux parties, en deux démocraties, chacune ayant ses propres médias, institutions et partis politiques, et son propre consensus social. Nous avons peu en commun, voire rien du tout. Dans les mots du Commissaire européen Karel De Gucht, la Belgique est devenue une conférence diplomatique permanente entre deux nations. Cette réalité est renforcée par le fait que les flamands et les Belges francophones ont des points de vue politiques profondément divergents quant à la manière de faire face aux défis de l'avenir.

L'avenir de la Flandre réside dans la construction d'un État-nation au sein duquel les flamands peuvent organiser une réelle démocratie sans restrictions ni verrous non démocratiques. Une entité constitutionnelle dans laquelle nous pouvons organiser une solidarité forte, dirigée autant vers l'intérieur que vers l'extérieur. Une nation fondée sur les principes de la bonne gouvernance, de l'égalité et de la justice. Une patrie chaleureuse pour toutes les personnes qui acceptent les droits civils fondamentaux et respectent notre culture. Tout comme l'Écosse. Et tout comme tant d'autres nations européennes.

Parce que, mes chers collègues nationalistes, l'Union européenne a profondément modifié la relation entre la nation et l'État. Depuis le 17<sup>ème</sup> siècle, c'est l'État qui apporte la structure bureaucratique à la nation, qui défend la nation avec des armées permanentes et des frontières, qui assure l'accès à des marchés plus importants et fournit une sécurité financière grâce à une monnaie plus forte. Ce sont précisément ces motifs qui ont persuadé les Écossais d'accepter l'Acte d'Union de 1707, ces mêmes motifs qui ont fait que les nations basques ou bretonnes, par exemple, ont finalement accepté la domination de l'État français. Ou que les flamands ont accepté leur rôle de communauté culturelle subordonnée en Belgique.

Mais l'État n'a plus le monopole sur la souveraineté de la population. En Flandre, la monnaie est européenne et non belge. L'Union européenne garantit un accès à des marchés plus importants que jamais grâce au libre-échange des biens et des services. Le rôle traditionnel de l'État est de plus en plus rempli par l'Union européenne. Il se peut qu'un jour, l'Europe aura sa propre politique extérieure et, par conséquent, sa propre armée. Un pouvoir de l'État qui à une certaine époque semblait inévitable pour des nations plus petites, se dissout alors que de nombreuses possibilités se présentent pour que les nations deviennent indépendantes ou autonomes au sein de l'Union européenne.

Je ne crois pas que l'État en soi disparaîtra, en tout cas pas dans un avenir proche. Il serait naïf de penser de la sorte. En revanche, je crois fermement que nos nations et l'Europe représentent

l'avenir. L'Union européenne changera la nature de l'État. A mesure que l'Union se renforce, les anciens États deviennent de plus en plus obsolètes. Le slogan du SNP, « Together we can make Scotland better » (« Ensemble nous pouvons améliorer l'Écosse ») s'applique au-delà de cette contrée. J'aimerais donc conclure en y ajoutant un autre :

« Amis, ensemble nous pouvons améliorer l'Europe. »